



vendredi 24 avril 2015



Le CE de Ford a décidé d'ester en justice

Selon la CGT, le prêt de salariés à Getrag remet en cause l'objectif des 1 000 emplois.

Réuni mercredi en réunion extraordinaire, le Comité d'entreprise de Ford Aquitaine Industries (FAI) a décidé de lancer une action en justice contre la direction de l'usine de Blanquefort. Selon Gilles Lambersend, secrétaire CGT du CE, cette action pourrait prendre la forme d'un référé devant le tribunal de grande instance de Bordeaux, début mai.

« Ils sont volontaires »

« Le prêt de salariés » à l'usine voisine de Getrag est tout particulièrement dans le collimateur de la CGT.

Gilles Lambersend estime que ce dispositif remet en question l'objectif des 1 000 emplois sur le site de FAI. « Les pouvoirs publics ont versé plusieurs dizaines de milliers d'euros à Ford qui doit respecter ses engagements », déclare-t-il. « Il faut que Ford se donne les moyens financiers, techniques et humains pour assurer l'avenir du site. »

Selon le secrétaire du CE, l'effectif de FAI est actuellement de 986 salariés, dont 47 travaillent pour Getrag.

D'après une source proche de la direction, qui parle de « services partagés » entre les deux usines, les salariés de Ford sont effectivement une quarantaine à avoir accepté « sur la base du volontariat » d'être ainsi « prêtés » à Getrag.

C. M.